Bourron-Marlotte Actualités

Juillet 2020 n°72

édito

Chers Bourronnais-Marlottins,

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez témoignée, le dimanche 15 mars, en

nous élisant, mon équipe et moi, dès le 1er tour.

Hélas, 36 heures après cette belle victoire, débutait le confinement de notre pays. Compte tenu du contexte sanitaire, le conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe n'a donc pas pu se tenir le vendredi 20 mars.

Avec les services de la mairie, nous avons alors géré la crise en accompagnant les personnes vulnérables (livraison de courses et de médicaments), en gérant toutes les conséquences de la crise sanitaire (fermeture et réouverture des équipements publics et des écoles, distribution des masques...) tout en portant une importance particulière à l'information de la population et à la communication (diffusion de la lettre info-Covid).

La situation sanitaire semble aujourd'hui stabilisée même si la prudence reste de mise...

Le conseil municipal a eu lieu le samedi 23 mai et la nouvelle équipe municipale a ainsi pu prendre ses fonctions. Dès cette mise en place, nous nous sommes mis au travail afin de vous proposer très rapidement des actions concrètes pour notre commune. Ainsi vous aurez bientôt le plaisir de découvrir le véhicule électrique de la commune, le lancement d'un projet environnemental et écologique au terrain Vlasto, des travaux de réfection des bâtiments communaux, l'ouverture de la micro-crèche...

Je serai ravi d'échanger avec vous sur ces dossiers et sur bien d'autres, en vous retrouvant pour un pique-nique géant, sur la place des fêtes, le samedi 12 septembre 2020. Un moment de convivialité dont notre commune a grandement besoin après la période perturbée que nous avons traversée.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances.



*	and the	7
2	***	
Cal	*	*
*		Talk Ta

Equipe municipale et commissions	p.2
■ Budget 2020	p.6
Urbanisme	p.8
Évènements marquants	p.9
Communiqués	p.10

p.11

Vie associative



III Vie municipale

Présentation de la nouvelle équipe municipale



Victor Valente Maire de Bourron-Marlotte

Finances - Travaux



Chantal Payan Premier adjoint

Urbanisme



Alain Balouzat Maire-Adjoint

Développement économique - Tourisme



Nathalie Duwez Maire-Adjoint

Scolaires, Jeunesse, Petite enfance



Christophe Colas Maire-Adjoint

Sport, Animations, Loisirs



Christelle Cerceau Maire-Adjoint

Affaires sociales



Myriam Lott Conseillère municipale

Déléguée aux affaires culturelles



Jean-Charles Gandon Conseiller municipal

Délégué Environnement écologie



Lionel BouilletteConseiller municipal



Jean Brégère-Maillet Conseiller municipal



Marie-Claude Bruder-Cauquil Conseillère municipale



Alain Buiron Conseiller municipal



Guillaume Capois Conseiller municipal



Georges Da Silva Conseiller municipal



Custodio De Faria Castro Conseiller municipal



Stéphane Hagard Conseiller municipal



Catherine Hamel Conseillère municipale



Laurence Lavauzelle Conseillère municipale



Véronique Mourichon Conseillère municipale



Stéphanie Pacton Conseillère municipale



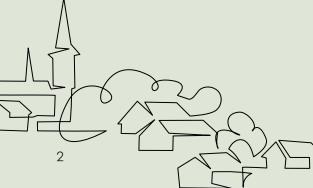
Yves Petit Conseiller municipal



Pascal Sauvêtre Conseiller municipal



Karine Schappacher Conseillère municipale



Bourron-Marlotte - Actualités

CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions du 23 mai 2020

- Installation des conseillers municipaux
- Election du Maire et des adjoints
- Composition des commissions municipales

Principales décisions du 2 juillet 2020

- Approbation des comptes 2019
- Vote du budget primitif 2020
- Subventions 2020 aux associations
- Modification du règlement intérieur du périscolaire
- Convention micro-crèche
- Convention de mise à disposition du terrain Vlasto

ELECTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS LE 23 MAI



Présentation des commissions





Victor Valente, Chantal Payan, Christophe Colas, Yves Petit, Christelle Cerceau, Custodio De Faria, Lionel Bouillette.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a contraint au report d'une

partie des travaux prévus en ce début d'année 2020. Dès la fin du confinement, nous avons pu reprendre les projets entrepris et en planifier de nouveaux, tels que :

- la reprise de la peinture du couloir de l'école élémentaire, ainsi que l'atelier des ATSEM (cet été),
- la réfection du sol à l'étage de la mairie (côté bureaux),
- la réfection de la toiture du logement et des services techniques,
- la mise en place d'un vidéophone à l'accueil de loisirs sans hébergement (périscolaire).

Enfin, nous poursuivons le changement de l'éclairage public en LED.

COMMISSION URBANISME

Chantal Payan, Véronique Mourichon, Lionel Bouillette, Jean-Charles Gandon, Marie-Claude Bruder-Cauquil, Custodio De Faria, Georges Da Silva, Christophe Colas.

La commission urbanisme se réunit tous les mois afin d'étudier les dossiers de permis de construire et les déclarations de travaux déposés en mairie. Ces dossiers sont ensuite envoyés à l'architecte des Bâtiments de France.

A l'issue de l'instruction, le demandeur recevra soit un arrêté d'accord, soit un accord avec prescriptions, soit un refus.





Vie municipale

Présentation des commissions

O COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – TOURISME



Alain Balouzat, Stéphane Hagard, Chantal Payan.

Un mot en faveur des commerçants et artisans...

Nous saluons l'engagement des commerçants

et artisans de Bourron-Marlotte qui ont continué à travailler et à se mobiliser au service des habitants de notre commune pendant cette période de crise sanitaire Covid 19. Ils se sont organisés pour assurer la meilleure protection sanitaire.

Par la force des choses, cette période a favorisé la vente de produits frais et de saison auprès des producteurs locaux. Il y a eu une très forte prise de conscience des enjeux environnementaux et une très forte tendance de consommation responsable.

Le confinement a été un accélérateur de la tendance de consommer local et on ne peut que s'en réjouir.

La commission aura à cœur, dans les mois à venir, d'accompagner et soutenir les commerçants, entrepreneurs et artisans de notre village.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Christelle Cerceau, Stéphanie Pacton, Catherine Hamel, Véronique Mourichon, Marie-Claude Bruder-Cauquil.

La commission a plusieurs missions:

- le portage des repas qui a fortement augmenté pendant la période de confinement avec portage des courses aux personnes qui le demandent,
- les colis Croix Rouge tous les 15 jours (plusieurs familles en bénéficient),
- les bons alimentaires et essence de façon ponctuelle.
- le logement social (au Clos de Marlotte et Renais-
- le logement d'urgence (actuellement occupé),
- les chèques cadeaux naissances.

Pour le CCAS:

- Les colis de Noël pour nos aînés ainsi qu'un goûter

chantant.

- une visiteuse à domicile pour les personnes âgées (Mme Hesol),
- l'aide aux travaux d'aménagement pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- les bourses au permis et au Bafa pour nos jeunes,
- les bourses d'entretien pour les collégiens, lycéens et pour l'enseignement supérieur,
- les jouets de Noël pour les familles en difficulté.

OMMISSION SCOLAIRES, EUNESSE, PETITE ENFANCE



Nathalie Duwez, Stéphanie Pacton, Christelle Cerceau, Karine Schappacher.

Suite aux derniers évènements et sous l'impulsion et la supervision de Victor Valente, les services admi-

nistratifs, techniques et animations ont collaboré avec les enseignants des écoles pour permettre aux enfants d'effectuer la reprise de leur scolarité dans le strict respect du protocole sanitaire.

Dans un premier temps les élèves ont été partagés en plusieurs groupes pour travailler dans les meilleures conditions. Le restaurant scolaire a été ouvert et les enfants ont pu déjeuner avec les distanciations demandées.

Nous remercions tous les acteurs qui ont permis aux enfants de retrouver leur univers scolaire dans le contexte le plus serein.

La commission continue les actions menées en faveur du bien-être et de l'épanouissement de nos enfants.

COMMISSION SPORTS ANIMATIONS LOISIRS ASSOCIATIONS

Christophe Colas, Nathalie Duwez, Custodio De Faria, Guillaume Capois.

La commission s'est réunie, avec la commission culture, afin d'étudier les dossiers de demandes de subventions. Ce fût l'occasion pour l'équipe de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées par la trentaine d'associations que compte notre village. Nous avons pu ainsi répondre à l'ensemble des projets motivés.

Une réunion de présentation des élus et des présidents des associations est prévue le 1er septembre.

Projets à venir :

La commission animation a la volonté et le souhait de développer de l'animation éphémère de type apéro concert. Vous avez des idées, un réseau ou l'envie de vous investir ? Faites vous connaître :

colaschristophembm@gmail.com



Une école du sport en partenariat municipalité et service animation devrait voir le jour à la rentrée de septembre 2021.

Sensibilisée à la formation des gestes qui sauvent,

la commission travaillera prochainement sur le sujet avec l'objectif de former le plus grand nombre de Bourronnais-Marlottins.



© COMMISSION CULTURE



Myriam Lott, Guillaume Capois, Stéphane Hagard, Catherine Hamel, Alain Buiron.

Une bonne nouvelle pour tous les curieux et amoureux du patrimoine, les journées européennes du patrimoine auront bien lieu les samedi 19 et dimanche 20 septembre, avec un volet thématique « éducation et patrimoine » le vendredi 18 pour l'école primaire.

Avec les associations, la commune proposera un programme renouvelé, riche en découvertes.

Comme chaque année, le parc du Château sera ouvert gratuitement aux Bourronnais-Marlottins.

La commission culturelle commence à réfléchir à différents projets dont une fête autour du livre le dernier week-end de novembre à l'Espace Renoir!

Enfin nous vous donnons rendez-vous à la bibliothèque dès la première semaine de septembre!

COMMISSION ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE



Jean-Charles Gandon, Véronique Mourichon, Lionel Bouillette, Laurence Lavauzelle, Pascal Sauvêtre, Alain Balouzat, Georges Da Silva, Karine Schappacher, Marie-Claude Bruder-Cauquil.

Cette nouvelle commission a pour objectif de mener des actions transversales en collaboration avec les différentes commissions. Différents projets sont à l'étude : création d'un jardin potager pour les écoles, achat d'un véhicule électrique pour la Mairie, installation d'une borne électrique...

Une première étape a déjà été franchie avec la signature récente de la convention avec le collectif « Le Jardin de Cultures » sur le terrain Vlasto.





Résultat du compte administratif 2019

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté		444 607,51
Opérations de l'exercice 2019	3 010 427,93	3 269 484,40
TOTAL	3 010 427,93	3 714 091,91
Résultat d'exercice de fonctionnement (a)	703 (563,98
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté		-170 408,83
Opérations de l'exercice 2019	740 751,94	764 143,65
TOTAL	740 751,94	593 734,82
Résultat d'exercice d'investissement (b)	-147 (17,12
Résultat global d'exercice (a-b)	556 646,86	
Reste à réaliser	21 055,00	42 895,00
Résultat global de clôture	578	486,86

Comparaison 2019/2018

- Résultat fonctionnement : excédent en augmentation de 0.43 %
- Résultat investissement : déficit en diminution de 51,11 %
- Excédent de clôture en augmentation de 30,11 %

L'année 2019 a été marquée par une augmentation des dépenses d'investissement (+85 %) compensée par une augmentation des recettes d'investissement (+52 %). La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager un excédent de fonctionnement en forte progression et de ne pas avoir recours à l'emprunt pour les investissements.

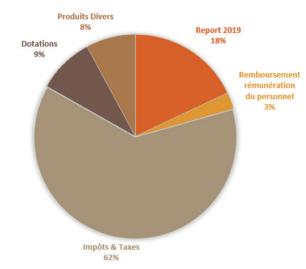
Compte tenu
du contexte sanitaire, l'école
élémentaire n'a pas demandé de
subvention pour la coopérative
scolaire ni pour la classe
découverte.

Budget primitif 2020

En fonctionnement

La section de fonctionnement 2020 s'équilibre à 3 236 613 € soit une augmentation de 3 % par rapport au montant budgété en 2019.

□ Recettes : 3 236 613 €



Dépenses : 3 236 613 €

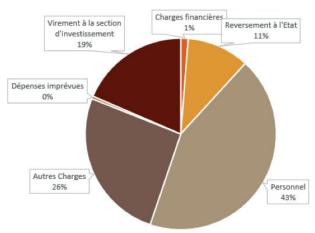
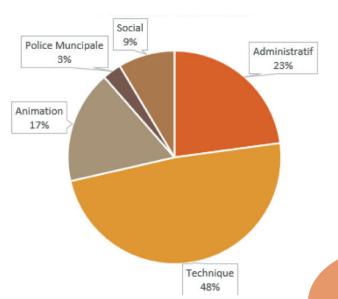


Tableau des subventions

Subventions	2019	2020
Associations	21 000 €	20 500 €
Action sociale (CCAS)	19 000 €	19 000 €
Coopératives scolaires	4 500 €	1 500 €
Aide classe découverte	6 000 €	-

Personnel communal

L'effectif communal au 1er janvier 2020 est stable. La commune compte 35 agents permanents (32,7 équivalent temps plein)



Fiscalité communale 2020

Foncier non bâti	49,02%
Foncier bâti	21,19%
Habitat	10,32%
	Taux 2020

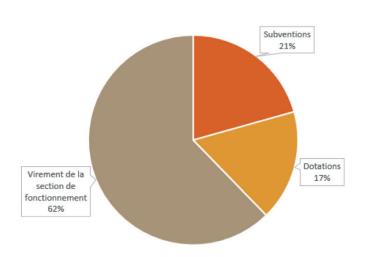
Les taux 2020 resteront inchangés par rapport à 2019.

Budget d'investissement

Principales opérations

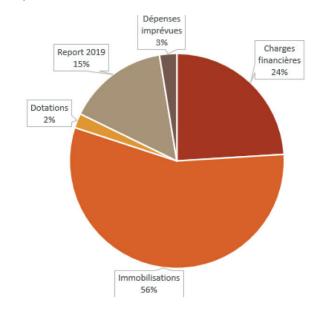
- Eclairage public
- Rideau air chaud mairie
- Chaudière centre de loisirs et portier vidéo
- Toiture bâtiment + logement service technique
- Mur des jardins familiaux
- Borne voitures électriques
- Renforcement défense incendie
- Utilitaire service technique
- Travaux micro-crèche
- Aménagement micro-crèche
- Vidéoprotection (sous réserve)

□ Recettes: 963 521€



Pas d'augmentation des impôts pour les habitants en 2020

□ Dépenses : 963 521€



Taux d'endettement

À fin 2019, l'endettement est de 623 € par habitant, en baisse de 12,7 % par rapport à fin 2018.

À titre de comparaison, l'endettement par habitant de la commune est inférieur de 40 % à l'endettement départemental moyen par habitant des communes de notre strate de population.

Juillet 2020 – n°72 7



Urbanisme

Déclaration de travaux

Bourron-Marlotte a été classé Site Patrimonial Remarquable en 2016, et depuis toute notre agglomération est passée sous la protection des Bâtiments de France. Ce qui était autorisé à l'époque ne l'est donc plus forcément aujourd'hui!

Ainsi, tous les travaux sur la commune, <u>visibles ou non du domaine public</u>, sont soumis à autorisation préalable de la mairie après instruction du dossier par les services compétents et doivent respecter nos 3 règlements d'urbanisme en vigueur :

- Le Plan Local d'Urbanisme
- Le Site Patrimonial Remarquable
- □ Le Règlement Local de Publicité

Vous devez donc déposer un dossier même pour des travaux de faible importance (même si identique à l'existant !) comme un ravalement de façade, le remplacement de vos menuiseries, une réfection de toiture, une remise en peinture de votre portail(...), au service urbanisme de la mairie.

Chaque dossier étant particulier, il est vivement recommandé avant tout dépôt ou commencement de chantier de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme pour connaître la réglementation applicable.

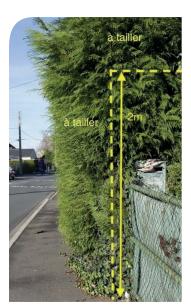
Le fait de commencer des travaux sans autorisation constitue une infraction au code de l'urbanisme passible de poursuites pénales et de sanctions.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements n'hésitez pas à consulter le site de la Commune : http://bourronmarlotte.fr, ou encore à prendre rendez-vous auprès du service urbanisme :

E-mail: urbanisme.mairiebm@orange.fr

Téléphone: 01 64 45 58 54





□ TAILLE DES HAIES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les Services Municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.



NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES BRISE-VUES EN PLASTIQUE SONT INTERDITS PAR LE RÈGLEMENT DE LA COMMUNE



Evènements marquants

AU REVOIR CHRISTINE!



Un grand Merci à Madame Christine Huerre, notre professeur de musique, qui s'envole vers de nouvelles aventures après 33 ans de partage de sa passion pour la musique et le chant dans nos écoles. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

CÉRÉMONIE 14 JUILLET



NOUVEAU CHAUFFEUR VTC & PHOTOGRAPHE

Antoine Chauvel, après avoir vécu 19 ans en Afrique du Sud et en Thaïlande, revient en France en 2016. Le 14 juillet 2016, à Nice lors de l'attentat, un de ses clichés fait la couverture de Paris Match et le tour du monde.

Après plusieurs reportages en Syrie et en Irak, il décide de s'installer à Bourron-Marlotte.

Bilingue français-anglais, il propose ses services de chauffeur privé et de photographe pour les divers évènements de notre région.

Antoine Chauvel

Téléphone: 06 28 91 15 97

E-mail: antoine.chauvel@gmail.com

OUVERTURE DE L'ATELIER DE LILOU

Lilou a ouvert son salon de coiffure le 10 janvier dernier au 170 rue du Général Leclerc. C'est un

salon mixte où les prestations sont réalisées avec des produits naturels de qualité, alliant expertise, savoir faire et bien être. Vous pourrez bénéficier de la technique et de la créativité de Lilou.



L'Atelier de Lilou 170 rue du Général Leclerc 01 60 51 00 32 Ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi Fermé le mercredi Ouvert de 9h à 17h le samedi

Juillet 2020 – n°72



Informations municipales



CARTE IMAGIN'R

Vous pouvez retirer en mairie votre dossier Imagine'R. Pour les collégiens, la procédure est à faire directement sur le site internet Imagine'R.

Pour les lycéens, la subvention est de 72 €.

Apporter le dossier en mairie pour inscription de ce montant dans la rubrique « tiers payant ». Le montant de prise en charge sera apposé sur l'imprimé que vous devrez envoyer à l'agence Imagine R.

Nouveau cette année : la demande de tampon de l'établissement scolaire a été réintégrée dans les formulaires papier, à la fois pour les formulaires vierges (première souscription) et pour les réabonnements.

Le tampon de l'établissement doit impérativement être apposé avant le passage en mairie.

verture mais une liste d'attente sera constituée. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés en mairie ou déposés sur le site internet de l'association (www.oparadisdestoutpetits.com). Une convention d'occupation des lieux, avec un engagement de l'association sur la priorité aux familles de Bourron-Marlotte, ainsi que d'un tarif préférentiel sera prochainement signée entre l'association et la mairie.

Pour ce projet, La Caisse d'Allocation Familiale nous a accordé une subvention de 104 000 € et la Mutualité Sociale Agricole une subvention de 10 000 € pour nous permettre d'effectuer des travaux dans l'ancien restaurant scolaire et de fournir une partie de l'équipement.

Avec les problèmes sanitaires de ces derniers mois, les travaux ont pris un peu de retard mais l'ouverture est bien programmée pour septembre 2020.





PLAN CANICULE

Actuellement nous remettons à jour la liste des personnes fragiles pour le plan canicule n'hésitez pas à venir vous faire connaître.



Actuellement sur notre commune, il y a entre 15 et 25 naissances par an.

Les accueils petite enfance se

font dès 2 mois et demi jusqu'à 3 ans, âge d'entrée à l'école maternelle.

Par manque de place pour les familles qui souhaitent choisir un mode de garde à temps partiel, il était primordial de trouver une solution. Nous avons actuellement sur notre territoire 5 assistantes maternelles en activité qui ne peuvent prendre que 4 à 5 contrats enfants par an à temps plein.

Le choix est désormais possible pour les familles.

Nous travaillerons en partenariat avec l'association au Paradis des tout-petits. A ce jour, les inscriptions sont closes pour l'ou-

SECONDE VIE POUR LE TERRAIN VLASTO!

Nous sommes heureux que notre souhait de redonner vie au terrain Vlasto rencontre un écho fort au sein d'un collectif du village.



Réuni en association nommée « Le Jardin de Cultures », le collectif entame la création d'un éco-lieu de vie centrale à Bourron-Marlotte autour de la culture de la terre et le libre partage des savoirs et des passions. Ce jardin pastoral et potager ouvert à tous, développé en culture biologique et permaculture est le fruit de la collaboration de tous.

Il accueillera et favorisera toutes formes d'activités artistiques et culturelles, sociales, pédagogiques et expérimentales. Si vous souhaitez participer à cette merveilleuse aventure, pour passer à l'action et/ou enrichir les réflexions, vous êtes conviés aux réunions hebdomadaires du vendredi soir à 19h30 sous les séquoias géants.

Vous pouvez aussi contacter l'association à l'adresse suivante : LeJardinDeCultures@gmail.com afin d'avoir des nouvelles des avancées des projets participatifs : création de la mare, aménagement de l'Arbre à Palabres et sa bibliothèque partagée, mise en culture d'un mandala aromatique et officinal, organisation des 1^{er} ateliers citoyens...



Vie de notre village



■ LES AMIS DE L'ORGUE DE BOURRON-MARLOTTE FÊTENT LEURS TRENTE ANS

Depuis 30 ans, l'association des Amis de l'Orgue de Bourron-Marlotte a organisé 142 concerts mariant l'orgue, les voix, les instruments à cordes ou à vent. Elle s'est également beaucoup investie dans la construction d'un orgue neuf inauguré en 2013 et organise tous les étés, pendant une semaine, une Académie d'orgue réunissant une vingtaine d'élèves.

Pour fêter cet anniversaire l'AOBM proposera le **dimanche 27 septembre 2020** à 14h30 un évènement festif, ouvert à un large public afin de présenter les différents types de concerts organisés par l'association.

Trois petits concerts de 30 minutes chacun illustreront trois styles de musique différents. Ces mini-concerts gratuits seront séparés par des entractes de 10 minutes au cours desquels un pot convivial sera offert aux musiciens et au public.

N'hésitez pas à venir assister à un, deux ou trois mini-concerts en fonction de vos goûts. Les enfants sont les bienvenus.

Renseignements: aobm77@gmail.com - 01 64 45 68 34





« DEMASCARADE » EN FANFARE !
 12 SEPTEMBRE, À PARTIR DE 19H,
 PLACE DES FÊTES

Cette année, la fête du village s'organise en fanfare, en partenariat avec les associations Festiv'et MusiqAfon.

-> Vous avez une âme de musicien, de chanteur ou de danseur et vous rêvez de monter sur scène ?

Faites-vous connaître en Mairie!

Juillet 2020 – n°72

agenda

SEPTEMBRE

- 5 | Forum des associations dans le gymnase A. Poirier
- 6 | Vide grenier rue Murger, organisé par Festi'BM
- 12 | Grand pique-nique organisé par la commune sur la place des fêtes 19 & 20 | Journées Européennes du Patrimoine
- 26 | Soirée Moules-Frites, organisée par Festi'BM dans la salle des fêtes 27 | 30 ans de l'association des Amis

de l'Orgue, Eglise Saint-Sévère

OCTOBRE

3 & 4 | 1ère édition du Salon Gourmand organisé par Festiv'BM dans le gymnase A. Poirier 18 | Festival de musique de chambre Proquartet avec le quatuor Yako, Eglise Saint-Sévère

NOVEMBRE

- 11 | Cérémonie de commémoration du 11 novembre
- 14 | Salon des vins organisé par le Rotary Club de Moret dans la salle des fêtes
- 20 | Sainte Cécile, organisée par le Réveil Band dans la salle des fêtes 27 & 28 | Salon du livre organisé par la commune dans l'Espace Renoir 29 | Goûter des anciens organisé par la commune dans la salle des fêtes

état civil

<u>Naissances</u>

□ 2019

- 22 octobre Héloïse BOMPART MILLOT
- 11 novembre Levy SARRA
- 14 novembre Mirana-Tefy RANDRIAMANANTSOA
- 19 novembre Lou KOTAR
- 1er décembre Nicolas GERMON
- 21 décembre Louise MARIAS

□ 2020

- 12 janvier Raphaël MONCOMBLE
- 15 janvier Hélios PERSIA
- 4 février Mylan BIOT
- 9 mai Jayson NGADI
- 23 mai Eugénie DANELON MIANT

Mariages

□ 2019

7 septembre Jean-Philippe BALOUZAT et Marielle MOULIN 21 septembre Vanessa LY et Eric EVANGELISTA MOREIRA

2020

- 20 juin Carine FERNANDES et Olivier STEFANELLI
- 20 juin Estelle AURRAN et Renaud SIBI
- 20 juin Sylvie NIKAISE et Christian FRONTY

<u>Décès</u>

2019

- 26 août Joseph LEBLANC
- **31 août** Corine ROBICHON ép. PORTELA DIAS
- 10 septembre José LARANJEIRA DE BARROS
- 19 septembre Josette DESTRIBATS, ép. CREACH

- 20 septembre René ABERLENC
- 21 septembre Livio ZANONE
- 29 septembre Jacques WEYERS
- 8 octobre Denise DELORT ép. DEVINAT
- 8 octobre Ombeline L'HUILLIER
- 13 novembre Reihama COHEN-SOLAL ép. GIORNO
- 14 novembre Denise BRAS
- 14 novembre Rolan PERZO
- 15 novembre Jean GRATTIER
- 4 décembre Jacques LEGRAS
- 8 décembre Marie NAILLOT ép. RATTI
- 19 décembre Rachel GARBAY, ép. DENJEAN
- 25 décembre Francine FROT ép. BIDAUD
- 25 décembre Monique VIDY ép. LIMOUZIN

□ 2020

- 4 janvier Denise DELALEAU-THORET ép. MAUCLERC
- 6 janvier Denise LONGET ép. JOURDAN
- 31 janvier Christian JEGOU
- 5 février Jean PIRCHE
- 14 février Noura MOUZOUNE
- 20 février Louis MANSOULIÉ
- 21 février Gabrielle DENIS ép. NARGEOT
- 3 mars François GERVEX
- 15 mars Monique BEUVELET ép. RABILLER
- 27 mars Christian RONDOUX
- **25 avril** Marie-Claire SALZAC ép. DE LA HAYE
- 18 mai Georges PUJOL
- 22 mai Simone HYPOLYTE ép. MASSET
- 28 mai Georges GUYARD
- 2 juin Suzanne LADOIRE ép. ERNY
- 3 juin Yvette ROCHE ép. COCHELIN
- 5 juin Jacqueline LIGNAC ép. BERTON



Mairie de Bourron-Marlotte 133 rue du Général de Gaulle 77780 Bourron-Marlotte 01 64 45 58 50